Envoyé en préfecture le 31/03/2026
Reçu en préfecture le 31/03/2026
Publié le
ID : 029-212902225-20260330-2026_03_30_02-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :
- *En exercice : 11*
- *Présents : 10*
- *Votants : 11*

L'an deux mille vingt-six, le trente Mars à dix-huit heures,

Le Conseil Municipal de la Commune de Port Launay dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au Foyer Communal sous la présidence de **Monsieur CALVAR Gaël, Maire**

Date de la convocation : 24 Mars 2026

PRESENTS : MM Tous les Conseillers Municipaux en exercice, à l'exception de :
- B. LE MEE *(a donné procuration à G. CALVAR),*

M. Paul MAO a été élu(e) secrétaire de séance.

OBJET :

C.C.A.S :

Composition du Conseil D'Administration

Le Maire expose aux Conseillers Municipaux qu'en application de l'article 7 du décret n°562 du 6 mai 1995, relatif aux CCAS, le nombre de membres du conseil d'Administration du CCAS est fixé par le Conseil Municipal.

Il propose à l'Assemblée de définir le nombre de membres qui siègera au Conseil d'Administration, étant entendu que ce nombre ne peut être supérieur à 14, et qu'il doit être pair puisqu'une moitié des membres est désignée par le Conseil Municipal et l'autre moitié par le Maire. Le Maire indique également que chacune des personnes qu'il nommera représentera l'une des associations suivantes :

- L'Union Des Associations Familiales,
- Les retraités et les personnes âgées,
- Les personnes handicapées,
- Et les Associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité **décide** :

- **De fixer** à 5 le nombre d'élus qui siègeront au CCAS en sus du Maire qui sera le Président,
- Et **de désigner** comme membres :
  - Nelly QUINIO,
  - Aurélie MIOSSEC,
  - Sandrine BLEOMELEN,
  - Philippe UGUEN,
  - Michelle JOURDREN.

Vote :
- **Voix pour :** 11
- **Abstention :** 0
- **Contre** : 0

Le Maire,
G. CALVAR,

MAIRIE DE PORT LAUNAY (29) Finistère

Le Secrétaire,
P. MAO,